Saint-Denis (93) : soutenus par le maire LFI, des personnels réclament le départ du proviseur qui avait fait entrer la police au lycée (MàJ : le proviseur éloigné par « mesure de protection », le personnel salue « une victoire »)

15/11/2026 à 17h50



MàJ 15/11/2026

Des membres du personnel du lycée demandaient son départ depuis l'interpellation d'un élève dans l'enceinte de l'établissement il y a un mois. Ils saluent une victoire.

Dans un courrier reçu vendredi 13 novembre et adressé aux « *membres de la communauté scolaire du lycée Paul-Éluard de Saint-Denis* », la DASEN écrit que « *compte tenu des mises en cause publiques nominatives inacceptables dont a fait l'objet le proviseur du lycée, ce dernier a souhaité bénéficier d'une*

mesure de protection qui impose son éloignement du territoire de Saint-Denis ».

Le Parisien

Quelques centaines de personnes se sont rassemblées dimanche à Saint-Denis autour du conflit qui secoue le lycée Paul-Éluard.

Le 2 novembre, près de la moitié du personnel de l'établissement a voté une grève reconductible et réclame notamment le départ du proviseur. Il lui est reproché d'avoir fait intervenir la police dans le lycée le 15 octobre afin d'interpeller un élève.

L'intervention fait l'objet d'une enquête administrative, dans le cadre de laquelle plusieurs enseignants ont été convoqués.

Le maire LFI de Saint-Denis, Bally Bagayoko, est venu apporter le soutien de sa majorité aux personnels mobilisés. Il a estimé que le proviseur avait commis un acte « **quasi irresponsable** » et devait en « tirer tous les enseignements ».

Assa Traoré était également présente au rassemblement. Les personnels mobilisés demandent l'arrêt des procédures administratives visant leurs collègues.

Sud Radio / AFP, 8 novembre 2026